AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20250207-CA_07022025_9-DE en date du 07/02/2025 ; REFERENCE ACTE : CA_07022025_9

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso - 83160 LA VALETTE DU VAR Adresse postale : B.P. 29 - 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

9

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du 7 FEVRIER 2025

Objet de la délibération :

OLLIOULES OPERATION « 1 RUE
LOUTIN » PROJET
D'ACQUISITION AMELIORATION 3
LOGEMENTS SOCIAUX

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à : LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : M. Thierry ALBERTINI

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE: 23

<u>Présents</u>: Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno BAIXE, Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Patrick DEBIEUVRE, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Jacques PEYROT, Serge PELLEGRIN, Valérie RIALLAND

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE Delphine GROSSO, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

<u>Absents et excusés :</u> Dalila CHOUIAH, Dominique LAIN, Marc LAURIOL, Josée MASSI

<u>Représentant du CSE présent</u>: Didier D'HOTEL <u>Représentant du CSE excusé</u>: Stéphanie MANETTI

<u>Commissaire du gouvernement :</u> Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var) s'étant excusé

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

Dans le cadre de leur partenariat, VAR HABITAT a été sollicité par la Commune d'Ollioules et l'EPF PACA pour l'acquisition d'un immeuble sis 1 Rue Moutin, en vue de sa réhabilitation.

Cette acquisition est une réelle opportunité et permettrait la réalisation de 3 logements sociaux.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20250207-CA_07022025_9-DE en date du 07/02/2025 ; REFERENCE ACTE : CA_07022025_9

Le tènement foncier figure au cadastre de la manière suivante :

Commune: OLLIOULES

Section: BZ

Numéro : 336 d'une superficie de 214 m2

S'agissant du programme, Var Habitat souhaite réaliser la transformation et réhabilitation du bâti existant, avec un objectif thermique d'obtention d'un classement C au niveau du DPE.

La répartition par produit serait de 1 T2 PLAI et 2 T2 PLUS.

Le prix de cession est de 425.000 € HT (hors frais de portage et TVA en sus à déterminer), sur lequel vient s'appliquer une minoration du fonds SRU à hauteur de 45.000 €.

A ce jour, l'estimation prévisionnelle de cette opération est de : 895.000 € TTC

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser :

- Le lancement de l'opération et son coût prévisionnel,
- L'acquisition du foncier bâti,
- Le lancement des études, appels d'offres service et travaux et signature des marchés afférents,
- Le Directeur Général à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte à l'unanimité et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI